



NAPA Nouvelles des Aires Protégées en Afrique

News from African Protected Areas

N°95
Mars 2016



Edito

Geoffroy MAUVAIS
Coordinateur du Papaco

Former et encore former !

Oui, je rabâche.

On a parlé, maintes fois, de formation (voir les NAPA 7, 17, 23, 47, 58, 63, 76, 83 et 90 par exemple). On a dit et redit la place, l'importance du renforcement des capacités pour l'avenir de la conservation de la nature en Afrique. On a dénoncé l'injustice qui frappe la jeunesse du continent, trop souvent isolée du savoir, et qu'on berce des promesses d'un avenir radieux en la maintenant si possible dans l'ignorance. Injustice parce que ceux qui peuvent changer cela mettent, bien sûr, leurs enfants ailleurs, dans des institutions où ils reçoivent le meilleur enseignement possible. Oui, ce qu'on a fait ces dernières années, les ateliers de formations, le master en gestion des AP, les Diplômes d'Université, le MOOC... tout cela ne suffit pas. Oui, la situation est assez catastrophique, en particulier en Afrique francophone (NAPA 92) et ne va pas s'améliorer toute seule (NAPA 89).

Pourtant, oui, on est résolument optimistes. Parce que les conditions du changement sont là, devant nous. Frémissantes mais grandissantes...

D'abord, c'est un mouvement global. La Commission Mondiale des AP a produit, en 2015, après de longs mois de consultations, un cadre stratégique pour le renforcement des capacités dans les aires protégées. Ce cadre est une réponse concrète à une recommandation de la « promesse de Sydney », élaborée au cours du

congrès mondial des parcs, en fin 2014. Il est rapidement résumé dans cette NAPA. Il trace la voie à suivre et nous fixe comme objectif, d'ici 2025, de développer des opportunités, des programmes et des supports pour le développement durable des capacités dans les aires protégées afin d'atteindre une gestion plus efficace, efficiente, juste et équitable de ces territoires. Ça tombe bien, c'est exactement ce que l'on fait !

Ensuite, ce sont les moyens de se former qui évoluent comme nous l'avons appris lors de notre MOOC qui va bientôt reprendre (1^{er} avril). Les témoignages reçus (voir page 6 de cette NAPA) sont univoques et ce fut un grand succès. Le savoir est de plus en plus accessible, partout, et de vraies formations se construisent à distance. Ce n'est plus une utopie, de grandes institutions ont mis en place des cursus qui se déroulent quasiment intégralement en ligne et délivrent *in fine* de vrais diplômes ! C'est sur cette voie que nous nous engageons et si nous trouvons les moyens requis et l'énergie nécessaire, nous aurons, grâce à l'EPFL, notre diplôme « en ligne » (quel que soit son nom) sur l'aménagement des territoires africains, qu'ils soient urbains, protégés ou exploités. Et ce diplôme deviendra une référence et la bouée de tous ceux qui en rêvent, en ont la volonté et la capacité mais jusqu'alors n'avaient pas eu la chance de pouvoir se jeter à l'eau.

Enfin, l'autre changement majeur, c'est l'origine et la nature des apprenants : désormais s'intéressent aux AP non plus seulement les gestionnaires en uniforme ou les forestiers monomaniaques, mais tous les citoyens qui se découvrent une passion pour la nature. Le MOOC, pour cela, a été un formidable aimant pour attirer de nombreux profils autour du sujet et grand fut notre étonnement de

voir que ce n'était pas les spécialistes qui s'en sortaient forcément le mieux lors des examens ! Une nouvelle génération arrive, plus curieuse, plus exigeante et moyennant quelques bousculades, elle devrait pouvoir apporter un œil neuf et un souffle nouveau à la conservation.

Voilà trois bonnes raisons d'être optimiste et de se consacrer encore plus au développement et au renforcement des capacités de ceux et celles qui font aujourd'hui, ou feront demain, les aires protégées en Afrique.

Le papaco, c'est aussi sur :



Twitter = @Papaco_IUCN
(https://twitter.com/Papaco_IUCN)

Et sur :



Facebook = facebook /IUCNpapaco
(<https://www.facebook.com/IUCNpapaco>)



MOOC sur la gestion des aires protégées... ça recommence !

Notre MOOC sur la gestion des AP (dont cette NAPA fait l'évaluation) reprend le 1^{er} avril sur Coursera. Vous trouverez le lien pour vous inscrire sur www.papaco.org, à la page formation, à partir du 15 mars.



Promo du Diplôme D'université n°11 au Gabon (2015)



Master en Gestion des Aires Protégées

L'université Senghor (Alexandrie) et l'UICN-PAPACO, grâce à un financement de la Fondation MAVA, ouvrent le concours d'admission en deuxième année du Master en Gestion des Aires Protégées (Master GAP). Pour vous inscrire, voir le lien ci-après :

<http://www.usenghor-francophonie.org/Data/PDF/M2AppelCandidature2016.pdf>

ou sur www.papaco.org, page formations.

Cinq bourses de Master sont offertes qui couvrent tous les frais afférents à la formation (hors voyage).

Date limite d'inscription : 14 avril 2016.



WCPA
WORLD COMMISSION
ON PROTECTED AREAS

Cadre stratégique pour le développement des capacités dans les aires protégées et autres territoires conservés.

autres territoires conservés.

2015 - 2025 (CMAP - WCPA)

Directions 4, 5 et 6 de la Feuille de Route pour les AP d'Afrique

Téléchargeable sur www.papaco.org
rubrique publications

Les objectifs globaux du Cadre Stratégique

Le Cadre Stratégique pour le Développement des Capacités (CSDC) est le résultat d'un vaste programme d'activités et de consultations, conduites tout au long des années 2013 - 2015, y compris lors du Congrès Mondial des Parcs à Sydney, en Australie, en Novembre 2014. Le CSDC est destiné à guider, compléter et étendre les recommandations sur le développement des capacités qui sont incluses dans la promesse de Sydney, qui fut rédigée lors du Congrès. Il décrit brièvement la situation actuelle concernant le développement des capacités dans les aires protégées, identifie les principales questions qui doivent être abordées au cours de la prochaine

décennie, et recommande les voies et les objectifs de l'action à mener dans l'avenir.

Le CSDC définit **une vision globale** pour le développement des capacités dans les aires protégées : *"les aires protégées et les territoires conservés, à travers le monde, sont effectivement, efficacement et équitablement régis et gérés, utilisant l'état de l'art des compétences, les meilleures connaissances et les meilleures pratiques découlant de la diversité des traditions et des cultures"*.

L'objectif global du CSDC est : *« les individus, les organisations et la société en général ont les capacités d'assurer et de promouvoir le changement transformationnel requis pour accompagner les aires protégées vers des objectifs sociétaux plus larges, en les positionnant fermement comme des outils essentiels pour atteindre les objectifs de conservation et de développement »*.

L'objectif à dix ans du CSDC est : *« des opportunités, des programmes et des soutiens durables et de long-terme, relatifs au développement des capacités dans les aires protégées, fournissent une base qui aide la gestion efficace, efficiente, juste et équitable de tous les types d'aires protégées, renforçant ainsi la capacité des pays à respecter leurs engagements auprès du Programme de Travail sur les Aires Protégées (PTAP) de la Convention sur la diversité biologique et atteindre les Objectifs d'Aichi »*.

Le CSDC définit trois groupes focaux, prioritaires, pour le développement des capacités dans la gestion et la gouvernance des AP pour la prochaine décennie :

A. Le personnel et les institutions des aires protégées. Ce groupe pourrait être défini comme ceux qui ont des responsabilités formelles et juridiques pour la gestion des aires protégées. Il comprend principalement (mais pas exclusivement) les organes officiels du gouvernement et leurs employés.

B. Les « stewards » des paysages marins ou terrestres. Ceux-ci comprennent un large éventail d'acteurs non-gouvernementaux engagés dans la gestion des aires protégées, mais qui sont peu susceptibles d'avoir été mis en place dans le but de gérer les aires protégées.

C. Les influenceurs. Ce sont toutes les entités ou

groupes dont les politiques, les décisions, les attitudes, la volonté politique, le lobby et les activités influent sur le développement des capacités et de la gestion des aires protégées.



Formation continue en 2009 organisée, par le PAPACO

Quels sont les programmes du CSDC ?

Quatre principaux programmes sont définis, à l'échelle mondiale, à atteindre d'ici à 2025. Chaque programme comprend un ensemble d'actions spécifiques pour sa mise en œuvre.

Programme 1: professionnalisation

Objectif : la gestion des aires protégées est largement reconnue comme une profession multidisciplinaire distincte, avec ses propres spécialistes, ses professions, ses compétences et normes.

Programme 2 : les peuples autochtones et les communautés locales

Objectif : les initiatives de développement des capacités comprennent et répondent aux besoins spécifiques des communautés autochtones, traditionnelles et locales, associées aux aires protégées.

Programme 3 : rendre le développement des capacités possible dans les aires protégées

Objectif : les ressources et le soutien nécessaires sont disponibles pour mettre en œuvre les présents axes stratégiques pour le développement des capacités.

Programme 4 : évaluation du développement des capacités

Objectif : la communauté intéressée par le développement des capacités a accès et utilise un répertoire (basé sur les preuves) relatif aux processus, critères et indicateurs pour mesurer

globalement l'efficacité et l'impact du développement des capacités dans les aires protégées.

Le document se termine par une série d'étapes clés qui sont recommandées pour la mise en œuvre du CSDC.

Pourquoi avons-nous besoin de développer les capacités dans les aires protégées ?

Lorsque l'Objectif d'Aichi n°11 sera atteint, au moins 17 pour cent des zones terrestres et 10 pour cent des zones côtières et marines de la planète seront sous la gestion d'une famille, grandissante et très diversifiée, composée du personnel, ou encore des contributeurs et des supporters des aires protégées. La protection des ressources, la recherche, la gestion des visiteurs et l'éducation sont les tâches les plus couramment associées à la gestion des aires protégées, mais aujourd'hui on attend beaucoup plus que cela de ces territoires.

De nouveaux rôles émergent qui incluent de soutenir les personnes ainsi que la nature, de permettre le développement durable, la sauvegarde des moyens de subsistance et le respect des droits des communautés autochtones et locales, ou encore traditionnelles, mais aussi d'assurer des flux de services écosystémiques qui supportent les communautés plus larges et les économies. Ceux qui gèrent les aires protégées doivent également fournir le leadership et l'encadrement, permettre le développement participatif et la mise en œuvre de stratégies et de plans, gérer le changement et conduire des organisations de plus en plus grosses, en sécurisant et utilisant sagement les ressources nécessaires pour la gestion. Ils doivent aussi trouver des moyens de faire face aux menaces anciennes et nouvelles, et justifier et promouvoir les aires protégées politiquement, socialement et économiquement. Beaucoup de rôles vitaux sont également assurés par des gens qui vivent dans et autour des aires protégées, qui utilisent judicieusement leurs ressources, avec, à l'esprit, l'avenir de ces zones, et qui maintiennent des mosaïques de territoires de façon attentionnée, créant ainsi des paysages qui soutiennent à la fois les hommes et la nature.

De nombreuses personnes contribuent, de façon certes moins évidente mais très importante, tout simplement en appréciant les aires protégées. Elles partagent avec d'autres comment ces aires protégées sont importantes pour elles, vivant près

de la nature, apprenant de ces territoires et utilisant ces leçons dans leur vie quotidienne, et intégrant les valeurs de la nature dans leurs propres valeurs. Certaines d'entre elles ont fait ces choses de génération en génération, depuis des milliers d'années. D'autres sont en train d'apprendre. Certaines personnes sont motivées par la science, d'autres par les loisirs, et d'autres par des liens spirituels ou des traditions de longue date.



Second Master GAP à l'université Senghor en 2012

La responsabilité de la gestion des aires protégées d'aujourd'hui va aussi bien au-delà des organisations gouvernementales, classiquement associées à la tâche. Des sites sont également gérés par des ONG, des entreprises privées, des particuliers, des autorités publiques locales, et par les gestionnaires traditionnels des communautés autochtones et locales. Ces gestionnaires traditionnels conservent d'ailleurs des territoires bien au-delà de ce qui est classiquement reconnu comme des aires protégées. Les nouvelles approches de gestion et de gouvernance nécessitent de nouvelles compétences et façons de penser : l'approche «top down», en général développée par des organisations d'experts, est complétée, et dans certains cas remplacée, par une approche plus participative de type «co-gestion», impliquant un bien plus large éventail de parties prenantes dans la communauté liée aux aires protégées dans le monde.

Comment pouvons-nous atteindre cet objectif ?

Le développement des capacités pour les aires protégées, dans la prochaine décennie, devrait se bâtir sur l'approche stratégique suivante :

1. Encourager et permettre des programmes améliorés et institutionnalisés de développement des capacités, entièrement basés sur

l'appropriation locale, construits sur la base d'évaluations participatives et complètes des besoins qui conduisent à proposer des stratégies nationales / locales et des actions appropriées, abordables, diversifiées et durables.

2. Prendre la forme de programmes à long terme ainsi que d'interventions à court terme. Les individus, les organisations, les États et les sociétés devraient pouvoir faire le meilleur usage possible des capacités, des réseaux, des relations sociales, des compétences et connaissances, y compris les connaissances traditionnelles et les pratiques de gestion adaptées aux différentes cultures.

3. Renforcer les capacités des organisations d'aires protégées de tous les types pour recruter, associer, développer et supporter les personnes en charge de façon à maintenir, améliorer et soutenir leur engagement et leur performance.

4. Reconnaître les liens et les interdépendances entre les capacités individuelles, organisationnelles et sociales, et la nécessité de stratégies et de programmes qui les amélioreront à ces trois échelles.

5. Employer une diversité d'approches de l'apprentissage, appropriée et accessible, des techniques, des outils et des matériaux (qui dépassent de loin la formation) pour soutenir le développement des capacités à long terme pour les individus et organisations dans tous les types d'aires protégées et de territoires conservés.

6. Faire le meilleur usage de l'expérience dans le développement des capacités et de la gestion des ressources humaines venue d'autres secteurs.

7. Être ouvert et adapté à la grande diversité des gestionnaires, du personnel, des dépositaires et des partenaires des aires protégées, actuels et futurs.

8. Considérer les aspects intangibles de la capacitation, telles que l'acceptation sociale de la conservation et des aires protégées, la «volonté politique», les cultures institutionnelles, le renforcement des relations, le renforcement du leadership, et les facteurs culturels qui soutiennent la protection, la gestion durable, la motivation personnelle et la volonté de soutenir les aires protégées.

9. Mesurer l'impact du développement des capacités sur l'atteinte des objectifs de conservation et de développement, à long terme,

ainsi que l'efficacité des différentes approches et méthodes.

10. Appliquer l'expérience qui a été acquise dans les aires protégées urbaines établies de longue date, et les concepts correspondants qui ont été développés, dans des endroits moins densément peuplés, car les zones protégées urbaines peuvent offrir des leçons et des solutions aux problèmes spécifiques liés à la densité humaine.

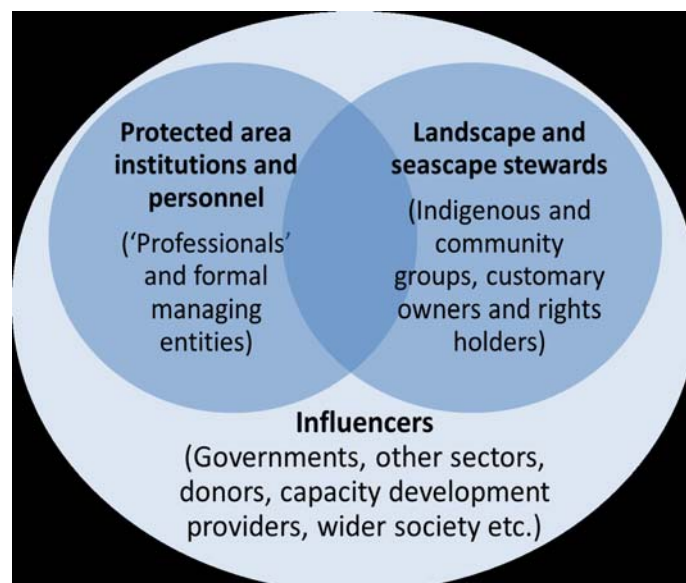


Première promo du Diplôme d'Université à Ouagadougou, en 2010

Qui devrait être ciblé ?

L'objectif des activités de développement des capacités devrait être mis sur deux grands groupes qui se chevauchent, et ceux qui forment l'environnement favorable plus large dans lequel ils fonctionnent (voir la figure ci-après).

Il convient de noter que les cercles « personnels » et « stewards » ne sont pas exclusifs ; ils peuvent se chevaucher dans une mesure plus ou moins grande.



Comment allons-nous mesurer notre succès ?

Il peut être difficile de mesurer l'impact global du développement des capacités, mais la mise en œuvre du CSDC devrait contribuer à l'amélioration des standards pour évaluer la gestion des aires protégées. Cela inclut :

1. L'amélioration de la proportion des aires protégées qui sont considérées comme « bien gérées » dans les évaluations conduites en utilisant l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées (METT) ou des évaluations équivalentes.

2. L'amélioration de la qualité de la gestion des sites du patrimoine mondial, évaluée dans le cadre des « perspectives UICN du patrimoine mondial »

(IUCN Outlook), en particulier en ce qui concerne les critères de protection et de gestion.

3. L'amélioration du nombre d'aires protégées répondant aux normes internationales, telles que la Liste Verte de l'UICN ou le Diplôme des aires protégées du Conseil de l'Europe.

4. L'amélioration de la performance dans les sites européens Natura 2000, fondée sur des indicateurs utilisés dans la revue de l'Etat de la Nature dans l'UE.

Plus d'info : www.papaco.org
rubrique publications



Un MOOC sur la gestion des aires protégées en Afrique – ça reprend le 1^{er} avril !

Dans les précédentes NAPA (90 à 92), nous avons présenté notre formation en ligne ouverte à tous (MOOC) sur la gestion et la gouvernance des aires protégées. Créé en un partenariat avec **André Hoffmann**, l'**Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne** (EPFL) et l'**UICN-Papaco**, et également financé par le **partenariat France-UICN** (*AfD en particulier*), ce MOOC s'est déroulé sur 7 semaines. Chaque semaine, les élèves étaient invités à se connecter sur la plateforme de **Coursera** pour regarder de nouvelles vidéos (8 vidéos de 10 à 15 minutes chacune), faire des quiz et passer un examen (un long quiz ou une évaluation par les pairs). Les cours ont commencé le 26 octobre et pris fin le 13 décembre. A la fin de la session, les participants ont répondu à un questionnaire pour exprimer leur appréciation du cours et leurs recommandations, d'où sont extraits les éléments qui suivent.

Pour mémoire, le **programme du MOOC** est résumé ci-après :

Semaine 1	Aires protégées – concepts - définitions
Semaine 2	La planification des AP et des systèmes d'AP
Semaine 3	La gouvernance des AP
Semaine 4	L'efficacité de la gestion des AP
Semaine 5	Les spécificités de la gestion et de la gouvernance des AP
Semaine 6	Le financement durable des AP
Semaine 7	Thèmes d'actualité en relation avec les AP

Quel public était ciblé par le MOOC ?

L'idée du MOOC-GAP est que certains participants suivent le cours dans son intégralité et passent les examens, mais aussi que d'autres, avec moins de temps et/ou d'intérêt pour le sujet, soient en mesure d'en apprendre un peu plus sur les aires protégées. L'équipe du MOOC n'a donc pas seulement ciblé un public jeune et étudiant, mais aussi des professeurs et des professionnels (travaillant sur des projets de conservation et sur d'autres sujets liés à la nature, comme le tourisme, le développement durable et la gestion des ressources) qui voudraient voir comment est le MOOC ou regarder quelques vidéos seulement. Enfin, le MOOC-GAP a été créé pour un public plus large et généralement intéressés par la conservation en Afrique, mais dont le travail ou les études ne sont pas forcément liés aux aires protégées.

Forum, 11 Décembre

Souleymane

« Je remercie infiniment les organisateurs de ce MOOC. Je suis enseignant-chercheur à l'université polytechnique de Bobo Dioulasso (Institut du Développement Rural / Laboratoire de Formation et de Recherche en Pêche et en Faune) et cette formation me sera très bénéfique pour renforcer mes cours sur la gestion des plans d'eau. »

Mot de remerciement d'un professeur qui a suivi le MOOC

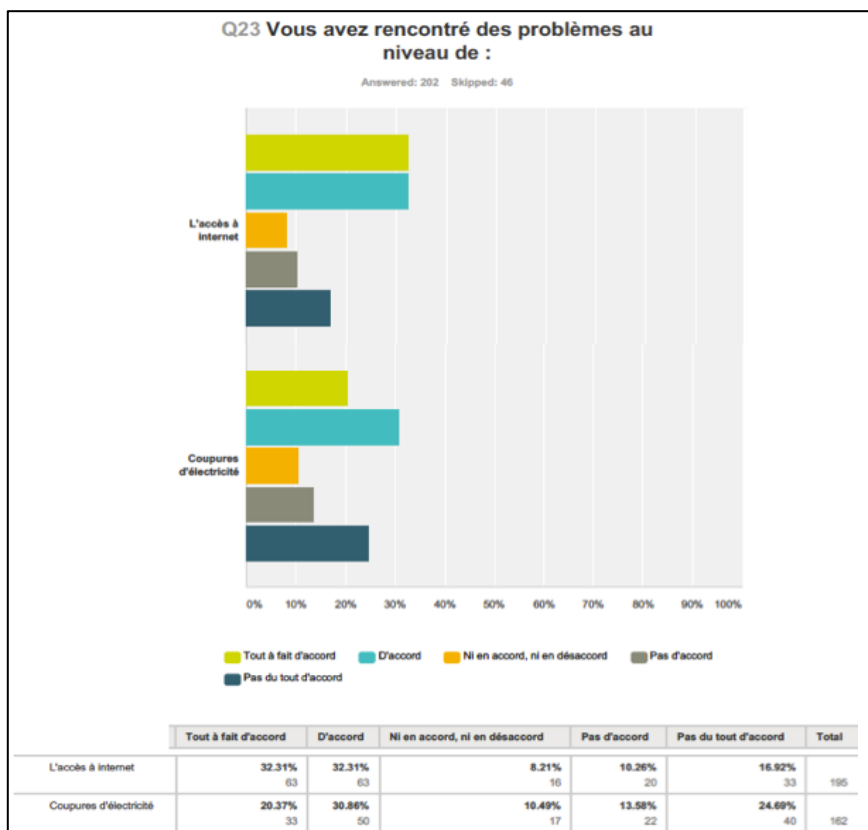
Ce MOOC est donc essentiellement un outil de formation pour ceux qui ont besoin d'acquérir de nouvelles compétences (la majorité des participants du MOOC travaillaient sur la gestion des aires protégées) mais aussi un outil servant à sensibiliser un large public sur l'importance des aires protégées et sur les aspects importants de leur gestion.

Enfin, le MOOC-GAP a évidemment ciblé les citoyens africains. Et en effet, parmi tous les participants du MOOC, **75 %** se trouvaient dans des **pays africains**.

Au total, **3834 personnes** se sont inscrites pour le MOOC, parmi lesquelles **2828** se sont régulièrement rendues sur la page du cours et ont regardé les vidéos sur Coursera (plus de **140 000** téléchargements). **112 pays** étaient représentés.

Une participation active : forum, Facebook et chat en ligne

Plus de **1200 étudiants** ont parcouru le forum du MOOC régulièrement et ce dernier fût un espace d'échanges très actifs. Un grand nombre de participants y a posé des questions mais aussi répondu à d'autres étudiants. 98 % des participants estiment que l'équipe MOOC-GAP était très active sur le forum et participait suffisamment aux discussions. De plus, chaque semaine, un chat en direct fût organisé sur la plateforme *e-chat* et un groupe Facebook a permis de réunir près de **800 personnes** qui continuent à fréquenter la page.

**Les éléments à améliorer pour la prochaine session**

L'accès à internet était un défi majeur pour la plupart des participants du MOOC. Beaucoup d'entre eux étaient basés dans des zones reculées où Internet était faible et les délestages fréquents : 65 % sont d'accord ou fortement d'accord pour dire que l'accès à Internet était un problème et 51 % que les coupures d'électricité l'étaient. Pour compenser la qualité de la connexion de certains inscrits, l'équipe MOOC-GAP a téléchargé sur Coursera une version très légère de toutes les vidéos. Les participants savaient que la qualité des vidéos n'était pas idéale mais qu'ils avaient là une seconde option à défaut de pouvoir télécharger les vidéos initiales.

Egalement, pour les prochaines sessions, l'équipe du MOOC-GAP prolongera les délais des examens. Il n'est pas rare que certains participants n'aient pas eu accès à Internet pendant une semaine entière et

leur donner plus de temps pour faire un examen et pour noter leurs pairs serait moins pénalisant pour eux.

Obtention du diplôme

Plus de **800 participants** ont régulièrement fait les examens pendant le MOOC. Parmi eux, **255 ont obtenu une moyenne de 60% ou plus** et donc reçu un certificat de Coursera et 64 de ces 255 reçurent un certificat avec une distinction (plus de 75% de moyenne).

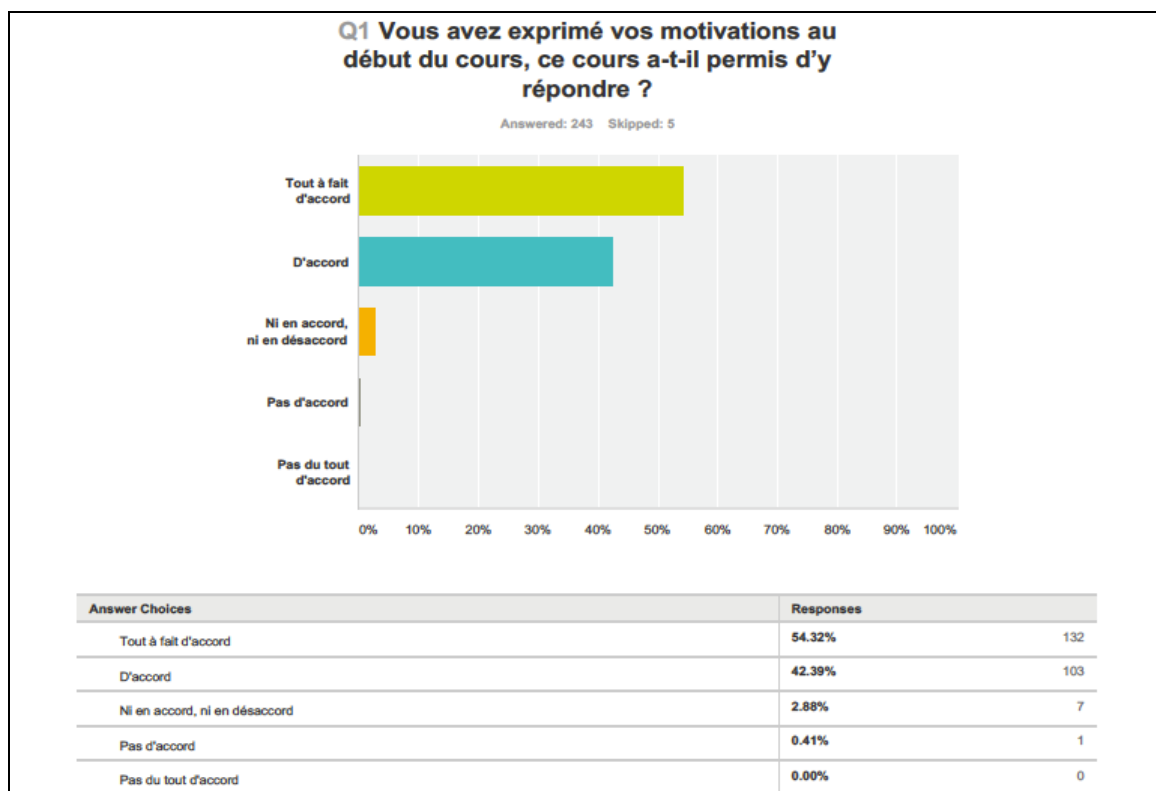
Tous ceux ayant obtenu 60% ou plus et donc validé le MOOC, furent invités à passer un examen supplémentaire en présentiel. Cet examen a été organisé en coopération avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) dans 23 pays d'Afrique et à l'EPFL, à Lausanne. **Vingt-huit personnes se sont inscrites à l'examen** en présentiel, dont **22** ont finalement réussi.



Retours d'expérience des inscrits

À la fin du MOOC, les étudiants ont donc été invités à répondre anonymement à quelques questions. De manière générale, les résultats de l'enquête montrent que :

- Les participants étaient satisfaits des cours (97 % sont d'accord ou fortement d'accord pour dire qu'il a répondu à leurs attentes - voir Q1), de son niveau de difficulté (91 % pensent que le niveau du cours était adapté - voir Q4) et dans une moindre mesure de sa longueur (77 % pensent que le cours n'était ni trop long ni trop court - voir Q5)



Extrait du questionnaire envoyé à tous les participants à la fin du MOOC (Q1)

Facebook, December 18

Blanchard [REDACTED]

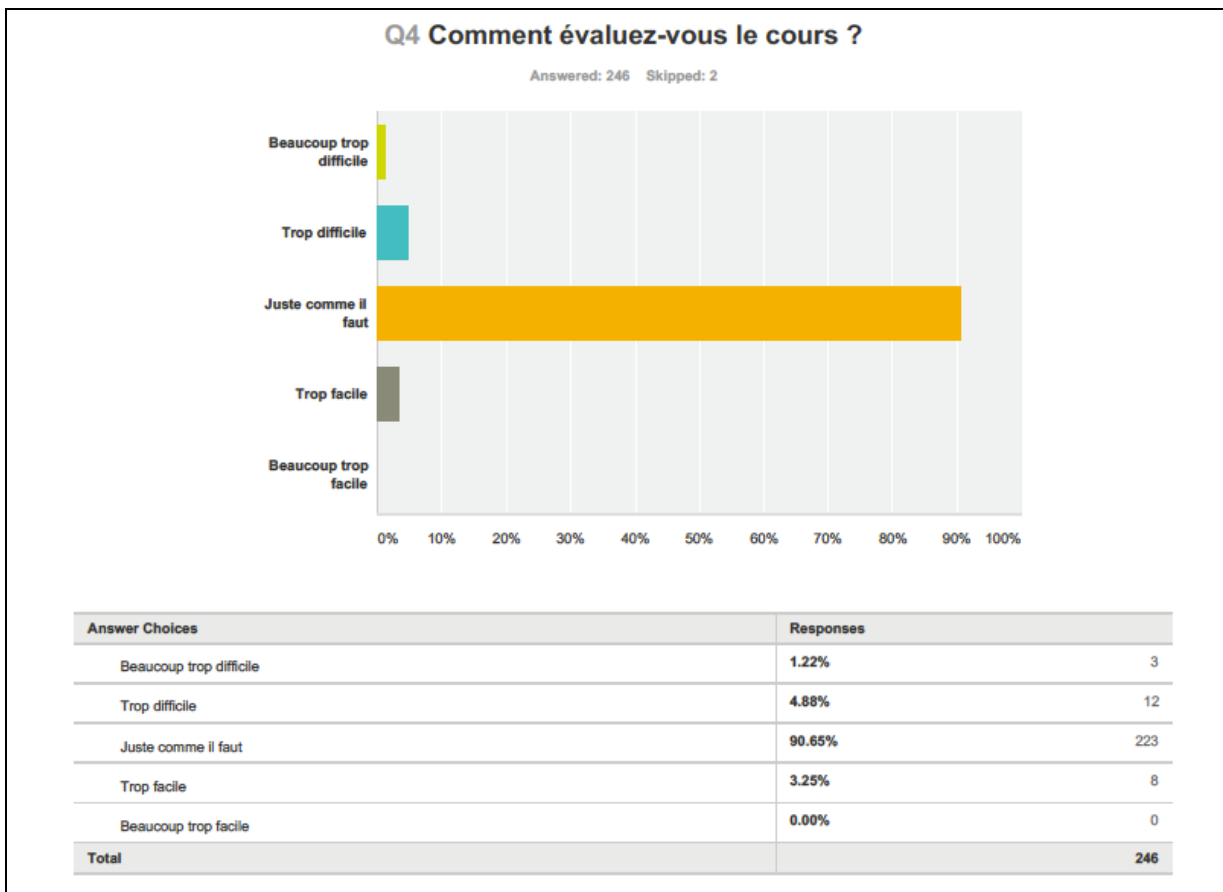
« j'ai bien suivi cette formation sur la gestion des AP en Afrique du centre et de l'ouest, ça été un moment formidable où j'ai appris beaucoup de choses sur la conservation des biodiversités, merci à toute l'équipe de mooc qui m'a permis de finir en beauté l'année 2015. et je vais apporter ma pierre à l'édifice de la conservation des AP de mon pays la RDC. »

Facebook, 21 December 2015

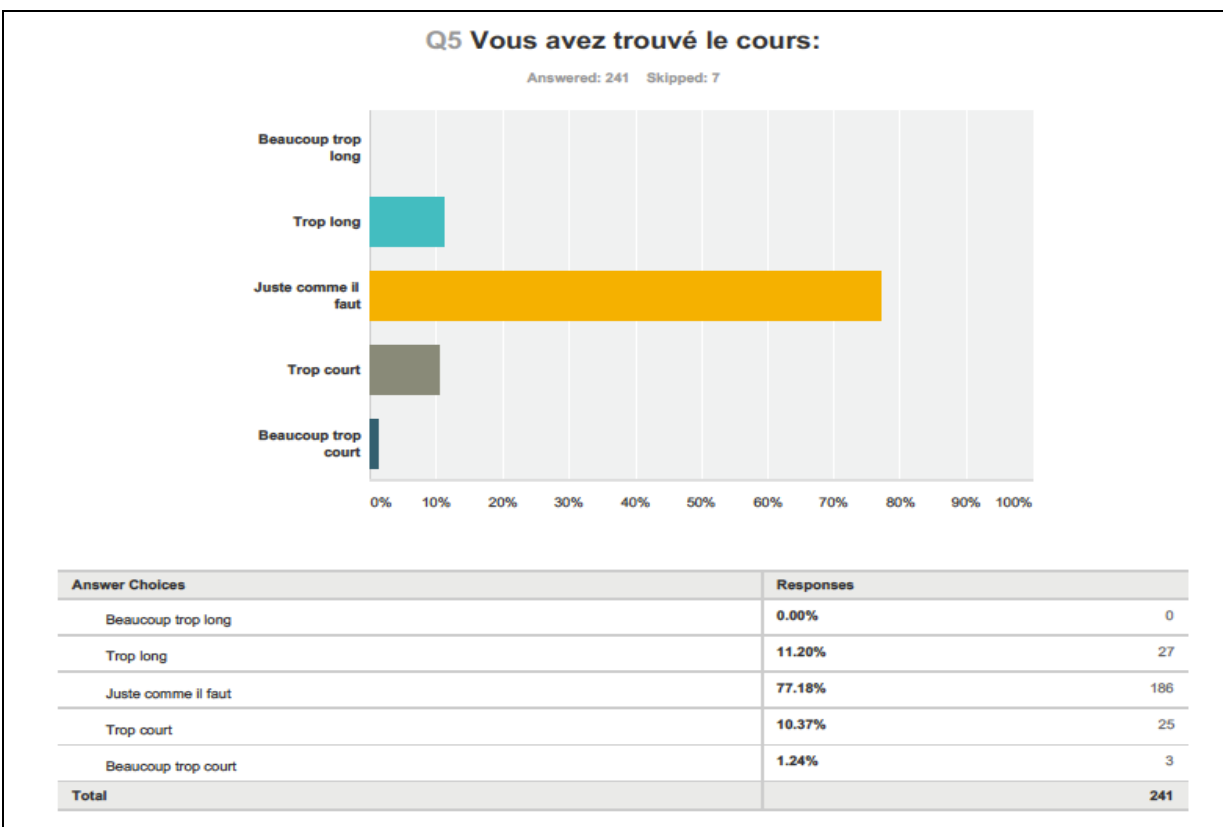
Etienne [REDACTED]

« Je tiens encore à adresser mes sincères remerciements et l'assurance de ma sincère gratitude à toute l'équipe qui a initiée et dirigée ce MOOC sur la gestion des aires protégées en Afrique, je puis vous rassurer que cette formation vient à coup sûr booster mes aptitudes dans la foresterie et tout particulièrement dans la gestion de la faune et des aires protégées »

Mots de remerciements envoyés par les inscrits



Extrait du questionnaire envoyé à tous les participants à la fin du MOOC (Q4)



Extrait du questionnaire envoyé à tous les participants à la fin du MOOC (Q5)

Email envoyé à Geoffroy Mauvais, 25 Novembre

Albert [REDACTED]

« je sais que ce que j'ai intégré en cinq semaines est énorme et m'est déjà utile, je sais que l'outil que vous mettez entre mes mains n'a pas de prix. Le dossier cartonné que j'ai eu tout récemment beaucoup de plaisir à ouvrir avec soin va servir d'écrin à une véritable encyclopédie en matière de Gestion des Aires Protégées d'où toute ma reconnaissance. Cher monsieur merci. »

Posté sur le forum, 29 Novembre

Goyon [REDACTED]

« Franchement, je suis édifié chaque jour qui passe avec les différents modules, je suis juriste de formation et Avocat de profession, mais je me rends compte que la conservation des aires protégées de mon pays la RD Congo attend mon apport (...) ce mooc me change d'idée et je vois désormais le monde autrement »

Mots de remerciements envoyés par les inscrits

- Ils étaient également très satisfaits des vidéos : 96 % sont d'accord ou fortement d'accord pour dire que le contenu des vidéos était intéressant, 93 % ont déclaré qu'elles étaient compréhensibles, 95 % et 88 % que la qualité de l'image et du son était bonne (voir Q8).

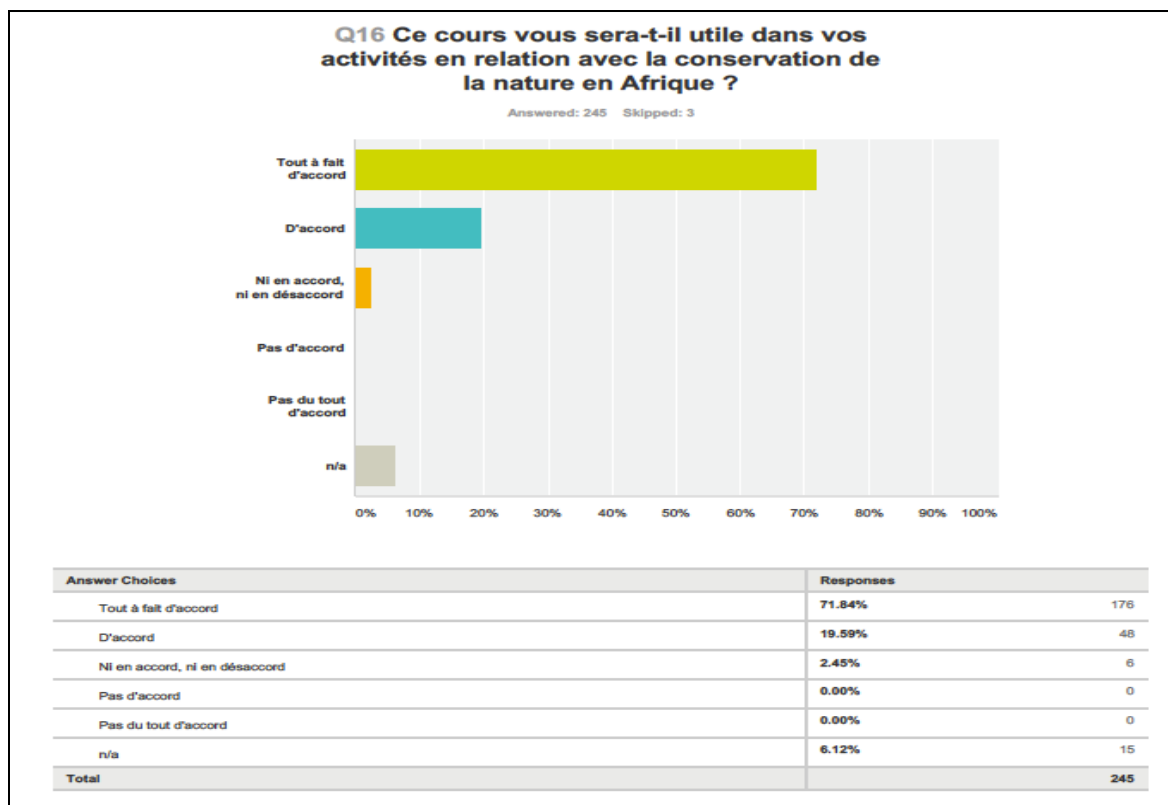
Q8 Comment évaluez-vous les vidéos en général ?

Answered: 246 Skipped: 2

	Tout à fait d'accord	D'accord	Ni en accord, ni en désaccord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	Total
Le contenu des vidéos était intéressant	60.00% 147	36.33% 89	2.04% 5	1.22% 3	0.41% 1	245
Les présentations étaient claires	49.59% 121	42.21% 103	5.74% 14	2.46% 6	0.00% 0	244
La qualité des images était bonne	61.63% 151	33.06% 81	4.08% 10	0.82% 2	0.41% 1	245
La qualité du son était bonne	56.15% 137	31.56% 77	7.38% 18	3.69% 9	1.23% 3	244
Vous avez regardé les vidéos jusqu'à la fin	67.89% 167	18.70% 46	4.07% 10	6.10% 15	3.25% 8	246

Extrait du questionnaire envoyé à tous les participants à la fin du MOOC (Q8)

- Une grande majorité des répondants pensent qu'ils vont utiliser ce qu'ils ont appris dans leurs activités liées à la conservation (92 % sont d'accord ou fortement d'accord - voir Q16)



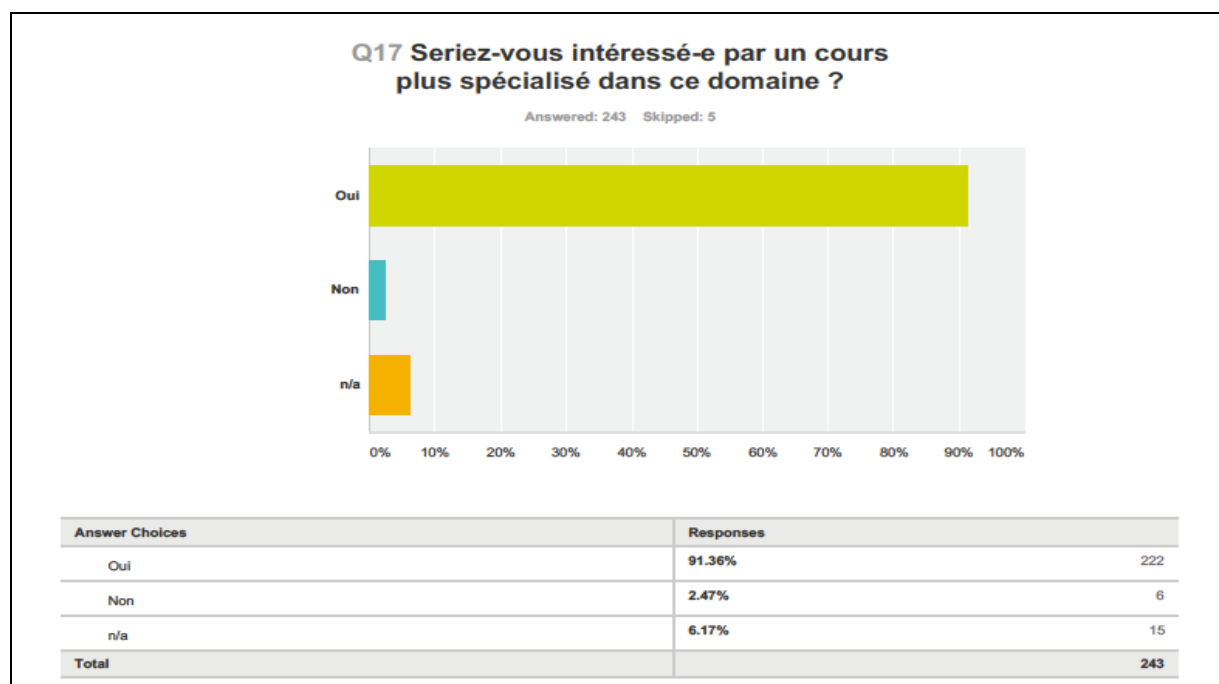
Extrait du questionnaire envoyé à tous les participants à la fin du MOOC (Q16)

Email envoyé à Geoffroy Mauvais, 18 Decembre

« (...) pas pu terminer cette formation pour raison principale de maladie. (...). J'avais très bien commencé (4 modules) Cela m'a valu quelques félicitation verbale de mon superviseur qui a constaté une nette amélioration au niveau de la gestion des AP. Je voudrais par la présente solliciter le renouvellement ma demande de candidature pour celui d'Avril. »

Mot de remerciement envoyé par un inscrit

- Enfin, 91% ont exprimé leur intérêt pour des MOOC spécialisés dans le même domaine – voir Q17



Extrait du questionnaire envoyé à tous les participants à la fin du MOOC (Q17)

Facebook, 16 Decembre**Assa**

« j'ai été très honorée d'avoir participé à ce MOOC. je remercie tous les professeurs pour leur disponibilité et la qualité des cours, cette formation sera énormément bénéfique pour moi qui suis débutante dans la gestion des Aires protégées, j'espère que nous resterons tous en contact pour le bonheur des AP en Afrique. »

Email envoyé à Geoffroy Mauvais, 4 janvier

« A mon sens, cette première session du MOOC AP a été une véritable réussite avec une équipe pédagogique expérimentée, une pédagogie très éprouvée (j'insiste vraiment !!!), une équipe technique performante (que l'on perçoit d'ailleurs à travers les illustrations très « parlantes ») et des intervenants bien ciblés. A mon avis, il y'aura peu de choses à modifier dans l'avenir, tellement le décor est planté !!! Bravo. »

Mots de remerciement envoyés par des inscrits

Ce MOOC a été développé avec le soutien financier de :

André Hoffman




WCS OFFRES D'EMPLOI

WCS ouvre deux nouveaux postes en Afrique Centrale :

- 1) **Directeur de l'unité administrative et financière** – Parc national de Nouabale Ndoki (Congo)
- 2) **Assistant administratif** – CARPE (RDC)

Pour détails et liens : **voir la NAPA 95 en anglais**



Damaliskue à la Pendjari

Il est le site le plus significatif pour la conservation des éléphants et du lion en Afrique de l'Ouest. Il est aussi et surtout le refuge naturel le plus viable disponible aux espèces vulnérables et /ou menacées comme le guépard, le léopard, le damaliskue. Malheureusement, la biodiversité d'importance mondiale présente dans le Complexe W-Arly-Pendjari est menacée par divers facteurs, notamment les empiètements agricoles, la transhumance non contrôlée, le braconnage, l'exploitation forestière, les feux de brousse non contrôlés, l'ensablement et la pollution des eaux de surface, les changements et variabilités climatiques et la récolte non durable des produits forestiers non ligneux et du poisson.

Tout avait commencé en 1996 où le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO a inscrit le Parc National du W du Niger avec la recommandation aux Etats parties du Bénin, du Burkina Faso et du Niger, de travailler à renforcer l'intégrité de ce nouveau bien et élargir le label à l'ensemble du complexe. Suite aux soumissions infructueuses des dossiers d'inscription des autres Parcs Nationaux du complexe, et tirant leçon de toutes les recommandations reçues depuis 1996, les trois Etats parties du Bénin, du Burkina Faso et du Niger ont émis la volonté d'élaborer un dossier d'extension

Complexe W-Arly-Pendjari bientôt site du Patrimoine Mondial de l'UNESCO ?

Par Cosmé Kpadonou – Parc national de la Pendjari

Engagés pour renforcer le statut de protection du Complexe W-Arly-Pendjari, les Etats parties du Bénin, du Burkina Faso et du Niger travaillent depuis plusieurs décennies, pour son inscription comme bien du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Le processus d'inscription est actuellement proche de son aboutissement avec la soumission finale au Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, du dossier d'inscription du Complexe W-Arly-Pendjari, comme extension du Parc National du W du Niger.

En effet, le Complexe W-Arly-Pendjari est un site d'une très grande importance pour la biodiversité. Il s'agit du plus grand et du plus important continuum d'écosystèmes terrestres, semi-aquatiques et aquatiques de la ceinture de savane d'Afrique de l'ouest.

unique. C'est la concrétisation de cette volonté qui a abouti à la soumission de la version finale du dossier d'inscription, au Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, le 26 janvier 2016.



Le comité des experts

Pour y arriver, un Comité Régional d'Experts a été mis sur pieds pour conduire le processus d'élaboration de la proposition d'inscription. Outre les travaux de chaque expert dans son pays, il a fallu l'organisation de quatre regroupements d'experts et deux soumissions du projet du dossier au Centre du Patrimoine Mondial, avant de disposer de la version finale de la proposition d'inscription. A travers des appuis financiers, techniques ou des renforcements de capacités, diverses structures ont apporté leurs contributions à l'atteinte de l'objectif fixé. C'est le lieu de remercier le Projet Régional WAP, le Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE), le ProAgri/Pendjari (GIZ), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, le Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain, l'UNESCO, l'Ecole du Patrimoine Africain, et toutes les personnes ressources sollicitées.

Conformément aux orientations du Centre du Patrimoine Mondial pour l'élaboration des propositions d'inscription, le dossier du Complexe W-Arly-Pendjari, rentre actuellement dans un processus d'étude qui dure généralement 18 mois. La délibération est attendue au cours de la 41^e session du Comité du Patrimoine Mondial. En attendant cette importante échéance, les trois Etats parties, l'équipe des experts et les partenaires financiers se concentrent sur la mise en œuvre de la feuille de route adoptée pour le suivi du processus d'inscription.

**+ d'info : Cosme Kpadonou
cosme.kpadonou@pendjari.net**

Consultez la lettre du Programme Global de l'UICN sur les aires protégées (GPAP) :

<http://iucn-email.org/2GI3-NFJ3-19426IUM34/cr.aspx>



APPEL A CONTRIBUTIONS

Le Laboratoire de Recherches Biogéographiques et d'Etudes Environnementales (LaRBE) de la Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société (Université de Lomé -TOGO) organise un colloque international sur le thème : **les grands enjeux sociologiques, démographiques, politico-juridiques et environnementaux de la gestion des aires protégées en Afrique subsaharienne : état des lieux et perspectives d'avenir** à Lomé du 20 au 25 mars 2017.

Lieu : Auditorium /Campus universitaire de Lomé (Togo)

L'objectif général du colloque est de redynamiser le secteur de la Conservation de la Nature sur les plans environnemental, écologique et de l'avenir des populations dans un contexte de changement climatique doublé d'un accroissement démographique qui intensifie la pression humaine sur les ressources naturelles.

Pour cela, 5 thèmes seront abordés sous forme de communications et de publications des travaux de recherches pertinentes :

- **Thème 1** : Importance socioéconomique, financement durable des aires protégées
- **Thème 2** : Fonctionnement des écosystèmes protégés, services des écosystèmes, équilibre environnemental des aires protégées
- **Thème 3** : Aspects juridiques et réglementaires de la création et de la gestion des aires protégées
- **Thème 4** : Gestion des aires protégées, conflits entre les acteurs
- **Thème 5** : Modèles d'exploitation rationnelle des ressources naturelles

Plus d'info et contact des membres du Comité d'organisation : evularbe@gmail.com

NAPA – CONTACTS

geoffroy.mauvais@iucn.org
beatrice.chataigner@iucn.org
marion.langrand@iucn.org

Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation – PAPACO
Chargée de programme PAPACO
Chargée de programme PAPACO

www.papaco.org et www.iucn.org

Les opinions exprimées dans cette lettre ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN